



Marseille, le 29 juin 2023

## **Lancement du dispositif « Quartier d'été 2023 »**



Depuis la crise sanitaire en 2020, l'Etat investit chaque année dans le dispositif "Quartiers d'été". Doté cette année d'un montant conséquent de 1,6 million d'euros, il intervient en soutien des animations de l'été en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la ville. Près de 300 actions de qualité sont proposées avec les acteurs associatifs de chaque territoire jusqu'en septembre 2023.

Cette opération majeure de la politique de la ville pour sa 4ème année de déploiement vise à faire de ces temps estivaux des moments de partage, de convivialité pour les enfants, les familles et pour les habitants qui ne pourront pas partir en vacances.

Le préfet délégué pour l'Égalité des Chances, Laurent Carrié, la sous-préfète chargée de mission politique de la ville, Virginie Avérous et leur équipe de délégués du préfet ont planifié de nombreuses actions, notamment d'ampleur telles que les Olympiades qui vont se dérouler pour la première fois sur plusieurs territoires du Nord au Sud de Marseille.

Des actions sportives, culturelles, intergénérationnelles sont au programme dans tout le département.

Le dispositif permet également l'ouverture estivale des centres sociaux, en partenariat avec les autres acteurs institutionnels (la CAF, le CD13, les communes), pour laisser ouverts ces espaces de vie essentiels au cœur des quartiers.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

